

Lancement de l'appel d'offres « Manifestations scientifiques 2020 »

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 7 avril 2020
Délibération 2020/04/CR-014**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2019/11/CR-053 en date du 26 novembre 2019 portant sur la répartition de l'enveloppe budgétaire affectée à la recherche ;

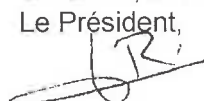
Considérant le montant de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 15 000 euros attribuée aux manifestations scientifiques ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche donnent un avis favorable au lancement de l'appel d'offres « manifestations scientifiques 2020 » suivant les critères de sélection définis ci-dessous :

- **Inscription dans la stratégie recherche**
- **Rayonnement a minima national**
- **Gratuité pour les étudiants de Master**
- **Tarif préférentiel ou bourses pour les doctorants**
- **Plus de 100 participants**
- **2 jours pleins minimum**
- **Manifestation ayant lieu sur l'année 2020**
- **Engagement pour la promotion des femmes en science**
- **Mention obligatoire du logo de l'UT3-Paul Sabatier dans tous les supports de communication**
- **Implication d'un personnel UT3 -Paul Sabatier dans l'équipe d'organisation**

Toulouse, le 7 avril 2020

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0